



L'Assemblée des Premières Nations

En 2021, la Cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations a publié *Le chemin de la guérison - Priorités fédérales de 2021 pour renforcer et reconstruire les Premières Nations*. Le Chemin de la guérison demande au Canada de mettre pleinement en œuvre les 231 appels à la justice issus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et de veiller à ce que cette mise en œuvre se déroule dans un esprit de réconciliation.

Historique de l'assemblée des Premières Nations

L'Assemblée des Premières Nations (APN) est une organisation nationale de défense des intérêts qui s'efforce de faire progresser les aspirations collectives des citoyens et des communautés des Premières Nations de tout le Canada sur des questions et des préoccupations à l'échelle nationale ou internationale. L'APN tient deux assemblées par an, au cours desquelles les mandats de l'organisation, et autres directives, sont établis par le biais de résolutions soumises et soutenues par les Premières Nations en assemblée (Chefs élus ou mandataires des Premières Nations membres).

En plus de des orientations fournies par les Chefs de chaque Première Nation membre, l'APN est guidée par un Comité exécutif composé d'un(e) Chef(fe) national(e) élu(e) et des Chefs régionaux de chaque province et territoire. Des représentants de cinq conseils nationaux (Gardiens du savoir, Jeunes, Anciens combattants, 2ELGBTQQIA+ et Femmes) soutiennent et orientent les décisions du Comité exécutif.

Historique de la mobilisation régionale et du Plan d'action des Premières Nations

En 2021-2020, l'APN a mené une stratégie de mobilisation régionale pour intégrer les points de vue des survivants et des familles dans le rapport *Donner vie aux Appels à la justice : Un plan d'action pour mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations*. Le Conseil des femmes de l'APN a collaboré avec les régions pour organiser 85 séances virtuelles dans tout le Canada, auxquelles ont participé 1 144 personnes dans le cadre de réunions virtuelles, de sondages et de présentations par écrit ou vidéo. En sus du rapport sur le Plan d'action des Premières Nations, la stratégie de mobilisation régionale a donné lieu à des rapports régionaux qui illustrent le caractère unique de chaque région, alors que le Plan d'action des Premières Nations reflète les thèmes qui peuvent être abordés à l'échelle nationale.

Le rapport sur le Plan d'action des Premières Nations comprend trois (3) cadres pour guider le travail de mise en œuvre.



Cadre pour le soutien aux survivants et aux familles

Le cadre pour le soutien aux survivants et aux familles guide l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies qui devraient être élaborées par tous les niveaux de gouvernement pour soutenir les survivants et les familles des Premières Nations lorsqu'ils en ont le plus besoin. Les trois principaux piliers du soutien aux survivants et aux familles comprennent une stratégie nationale visant à fournir des services globaux aux survivants et aux familles afin d'assurer la cohérence entre les champs de compétence, la création et le financement d'un groupe de travail national chargé d'examiner ou de rouvrir les enquêtes non résolues concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+ des Premières Nations, et la nomination d'un ombudsman national des droits humains autochtones et d'un tribunal national des droits humains autochtones.

Cadre pour les services de prévention

Le cadre pour la prévention reconnaît que les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+ des Premières Nations ont le droit de vivre à l'abri de la violence et de toute forme de discrimination. Une stratégie nationale de prévention concernant les FFADA2E+ des Premières Nations est nécessaire pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents qui contribuent au taux disproportionné de violence subie par les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQA+ des Premières Nations. Bien qu'il existe un certain nombre de programmes et de services, il n'y a pas de réponse nationale globale et coordonnée pour une stratégie de prévention de la violence dirigée par les Premières Nations.

Cadre pour notre propre guérison et celle de nos nations

Le cadre pour notre propre guérison et celle de nos nations reconnaît que la lutte contre la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQA+ des Premières Nations est une démarche continue qui nécessite un soutien et des ressources permanentes, tant au niveau individuel qu'au niveau des Premières Nations. Quatre domaines doivent être pris en compte dans ce processus de guérison, notamment le financement immédiat de centres de guérison, de refuges et d'espaces sécuritaires au sein des Premières Nations. Des ressources supplémentaires sont également nécessaires pour que les pratiques culturelles et les activités liées à la terre soient

intégrées aux programmes et aux services. Un domaine qui a été mis en évidence en tant que lacune dans le travail de lutte contre la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQA+ des Premières Nations est le rôle des hommes et des garçons des Premières Nations, qui doivent également avoir accès à du soutien en matière de santé mentale et émotionnelle pour faire face aux traumatismes et aux abus intergénérationnels. À l'échelle des Premières Nations, il faut accroître les efforts pour soutenir l'autodétermination et revitaliser les lois des Premières Nations afin que ces dernières puissent exercer leur compétence en vue d'assurer la sécurité de leurs membres.

Peu de progrès en ce qui concerne le plan d'action National et le Plan d'action des Premières Nations

Urgent action is needed to fully implement the National Action Plan to End Violence Against Indigenous Women, Girls and 2SLGBTQQA+ people (NAP) and *Breathing Life into the Calls for Justice* (First Nations Action Plan). Budget 2021 provided for \$2.2 billion over 5 years and \$160.9 million per year on-going to respond to the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls *Calls for Justice*. However, despite this historic investment, little progress has been made with respect to implementation of the NAP and the First Nations Action Plan.

The AFN is calling on the federal government to provide greater transparency with respect investments targeted for implementation of the NAP and for the immediate implementation of the frameworks outlined in the First Nations Action Plan. Gender based violence continues to disproportionately effect First Nations women, girls and 2SLGBTQQA+ people at increasing rates. The AFN believes that immediate action is needed for real changes to occur and be felt "on the ground" and within our nations.

